



Probleme entre colocataire

Par **latitjennyjen**, le **15/06/2010 à 13:41**

Bonjour,
Je vais essayé de vous exposé clairement la situation, et vu que je ne suis pas une des parti concerné c'est un peu compliqué.
Mon petit ami était en colocation avec une fille dans un meublé (je ne suis pas sure que sur le bail il soit considéré comme colocataire en tout cas les 2 nom y sont), cette fille n'a quasiment jamais rien payé, ni loyer, ni course, ni facture. Ce week end nous avons fait le ménage et quelque travaux car l'état des lieu avait lieu lundi (état des lieu auquel elle n'a pas assistée).
Mon petit ami a quitté l'appartement il y a 2 mois parce qu'il ne pouvait plus la supporté mai il a continué a payé sa part du loyer et les factures.
Elle n'a fait aucun travaux, ni le ménage (l'appart était dans un tel etat de crasse qu'on aurai pu appelé l'emission "c'est du propre"...)rnelle a seulement payé un pot de peinture et le nécessaire pour peindre et nous réclame la moitié qui est selon elle de 63 euros....
Le chien de la fille a détérioré plusieurs meubles qu'elle refuse de payé.
Le bailleur a été sympa il nous donne le week end pour refaire la peinture, racheter les meubles et nettoyé sa crasse. rnSeulement maintenant elle nous menace de procédure pour se protéger et faire payé mon petit ami.
Je ne sais pas ce que nous pouvons faire dans cette situation, il me semble injuste que se soit a mon petit ami de tout payé, et il est a noté que la caution a été payé par mon petit ami et donc lui revient.
pouvais vous me dire ce que nous pouvons faire pour la forcer a payé sa part des degat?
que peut elle contre nous? (bien que j'estime que nous n'avons rien a nous reprocher) que peut etre cette "procedure" dont elle parle?
donnez nous des reponses s'il vous plait